



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le vingt janvier le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Nicole MARQUES Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT.

Ont donné procuration :

Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN
Véronique SAUZEDDE à Elisabeth BRUSSAT
Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Absents : Héloïse FERRIER

Secrétaire de séance : Christian ROBIN

DELIBERATION

**Recensement 2025 : Rémunération agents recenseurs
N°2025/01/07**

Fonction publique : Personnel contractuel

Vu la délibération n°2024/11/75 en date du 4/11/2024 relative à la création d'emploi d'agents recenseurs

Madame le Maire, rappelle qu'aux termes de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les opérations de recensement de la population sont confiées aux communes.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de fixer la rémunération.

Madame le Maire donne lecture de la proposition :

- 0.80 € par feuille de logement remplie
- 1.20 € par bulletin individuel remplie
- Un forfait de 250 € pour les frais de transport pour chacun des agents recenseurs
- 25 € pour chaque séance de formation
-

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

AR Préfecture

Approuve la rémunération comme ci-dessus

063-216302653-20250120-20250107-DE
Reçu le 23/01/2025



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et
an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 20 janvier 2025

Le Maire
Elisabeth BRUSSET



AR Prefecture

063-216302653-20250120-20250107-DE
Reçu le 23/01/2025